L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 18 SEPTEMBRE 1860.

G. F. WEISSE, N. DUFOUR, E. DUVERGER, S. HARBY } Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans,
MARDI MATIN, 18 SEPTEMBRE.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par N. Vignié, 6, rue Royale—Bijoux, argenterie, etc.

Par J. B. Walton, à l'ancienne Banque des Citoyens, rue Toulouse—Mousquets, carabines et équipements militaires.

Par D. E. Morphy, à 10 heures, dans la rue des Magasins, No 47—Cordes et toile d'emballage.

Un discours pacifique.

La lettre écrite par Napoléon III au comte de Persigny n'ayant pas suffi à rétablir la confiance en Europe, l'empereur des français multiplie les déclarations pacifiques pour faire évanouir ces bruits de guerre qui laissent la nation dans un état d'inquiétude fâcheux et nuisent aux affaires. Il part tranquillement en excursion dans ses nouveaux domaines et profite de son passage à Lyon pour laisser tomber ces paroles: "Livrez-vous avec confiance aux travaux de la paix."

Quelques jours après, le confident intime de la pensée impériale, le comte de Persigny, l'ardent défenseur de l'alliance anglaise, en ouvrant la session du conseil-général de la Loire renchérit sur les assurances du souverain et dans un discours destiné à agir sur les esprits aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, il s'attache à démontrer que le fameux programme de Bordeaux (*l'Empire c'est la paix*) a été fidèlement suivi et qu'il sert encore de mot d'ordre à la politique française. Il termine en harangue par cette phrase significative: "c'est pour moi un grand bonheur de pouvoir dire en toute conscience qu'une ère de paix et de prospérité s'ouvre maintenant pour l'Europe."

Il est difficile de dire quel degré de confiance ces manifestes pacifiques peuvent inspirer dans le maintien de la paix européenne. Nous n'avons jamais cru que Napoléon III irait de but en blanc déclarer la guerre à l'Angleterre et provoquer entre les deux plus puissantes nations maritimes du globe cette lutte terrible dont parle l'ambassadeur. Mais rien ne nous garantit que la politique que suivra la France en Orient en cas de révolution dans l'empire ottoman n'amènera pas ce conflit.

D'un autre côté ce que dit M. de Persigny de la frontière du Rhin et de l'intérêt de la France à maintenir l'Allemagne divisée est très plausible et plein de bon sens. Mais il ne faut pas oublier que le gouvernement français avait protesté au début de la guerre d'Italie contre toute pensée d'agrandissement de territoire et que plus tard il n'en a pas moins annexé Nice et la Savoie en se fondant sur les nécessités que créait pour lui la formation d'un grand royaume italien. Il est donc impossible de prévoir ce que ferait la France en cas de changements en Allemagne.

La pensée saillante de ce discours se trouve dans le passage relatif au rôle actuel de la France. Elle ne menace plus et n'est plus menacée, mais elle entend faire entendre sa voix dans les conseils européens. Nous ajouterons qu'il n'est peut-être le danger réel. Il est certain que dans l'intérêt de l'ordre européen il importe de résoudre d'une façon définitive un grand nombre de questions qui viennent périodiquement soulever des débats périlleux. Or l'homme politique comme Napoléon doit avoir ses vues arrêtées et des plans préconçus qu'il cherchera à faire prévaloir non pas seulement mais en s'appuyant sur les intérêts de quelques uns des grandes puissances, et la réalisation devra nécessairement soulever de part des uns ou des autres des réclamations énergiques qui conduiront à un jour donné à l'emploi de l'*ultima ratio regum*—les canons rayés.

Il ne faut donc croire à cette ère de paix et de prospérité que pour une période de temps très restreinte, car l'avenir reste encore enveloppé dans les ténèbres. Voici les passages du discours, dans lesquels le président du conseil-général de la Loire traite des garanties du maintien de la paix.

"Le programme posé par l'empereur à Bordeaux (*l'Empire, c'est la paix*), n'est pas changé. Sans prétendre abolir la guerre, l'empereur a néanmoins répudié l'idée de combattre pour lui-même, pour le seul plaisir de venger les défaites du premier empire. Avant l'inauguration de l'empire actuel, deux questions existaient pendantes: la question d'Orient et celle d'Italie. Ni l'une ni l'autre ne pouvait être résolue par le moyen de la diplomatie. Mais si les guerres résultant de ces questions n'ont pu être évitées, elles ont été conduites avec promptitude, et l'empereur a réalisé le but dans lequel elles avaient été entreprises.

La destruction de Sébastopol a empêché la Russie de prendre possession de Constantinople; et la question d'Orient a été confiée à la tutelle de l'Europe réunie.

Quant à la guerre d'Italie, les Etats italiens ont été délivrés de la domination autrichienne, objet principal de la guerre a été ainsi atteint. Bien que les Italiens aient ensuite mis en péril l'indépendance que leur a valu la victoire, le principe de non intervention, aujourd'hui reconnu comme règle de la politique internationale, exerce une influence dominante sur la marche intérieure de la question.

Ce sont là les seules questions qui occupent l'attention de l'Europe en ce moment actuel. Les appréhensions qui existent en Allemagne sur la frontière du Rhin et les craintes qui existent en Angleterre, ne sont pas de discussion sérieuse. Le Rhin a cessé d'être une frontière stratégique. La France, bien plus forte quand l'Allemagne est divisée, n'appuiera jamais la prétention d'une unité germanique, pour quelque compensation que ce soit.

Relativement aux relations entre la France et l'Angleterre, aucune des deux puissances n'a intérêt à entamer une lutte aussi terrible que serait une guerre entre elles. La nation anglaise est amie de la paix. Sa vertueuse reine et deux hommes éminents qui y occupent le pouvoir désirent maintenir la bonne intelligence entre les deux pays.

En vue de tant de grands résultats obtenus par la France et de l'éclat qu'ils jettent sur le peuple français, il est peut-être naturel que l'envie et la méfiance se soit soulevés en Europe.

Ce n'est pas la France cependant, qui a créé les complications en Italie; ce n'est pas la France qui a conseillé à l'Italie de suivre la politique fatale qui a abouti à soulever les Italiens; c'est pas elle qui est responsable des traités signés par l'Autriche avec les princes italiens. La France a fait tous ses efforts pour éviter la guerre. Si l'empereur a gardé le silence, jusqu'au moment où la guerre a éclaté, sur les conditions prises par lui de repousser les attaques de l'Autriche contre l'Italie, c'était afin de laisser ignorer aux Italiens son puissant appui, dont la certitude eût contribué à les entraîner encore.

Ainsi ce silence qui a été reproché à l'empereur, n'était désavantageux qu'à lui seul.

On ne peut dire autant relativement à la cession de Nice et de la Savoie à la France.

Après la conclusion de la paix de Villafranca, les Italiens ayant agi en violation du traité, de l'autre côté des Alpes, la France ne pouvait renoncer à ses frontières des Alpes, n'avait constitué un grand royaume italien. Il n'avait jamais caché ses intentions, soit à la Sardaigne, soit à l'Angleterre. Elle n'a trompé personne.

Certainement, l'empereur a rendu à la France sa position légitime, sans ébranler la constitution de l'Europe. Pris dans son ensemble, sa politique a été franche et honnête. S'il a fait la guerre en Italie, c'est uniquement parce que d'autres puissances ne voulaient pas engager leur responsabilité. Aussitôt qu'il devint possible d'arriver à un résultat défini, il conclut la paix ainsi désirée par le monde.

Depuis 1815, la France a été contrainte de jouer le rôle que lui imposaient les traités de Vienne. Aujourd'hui, un autre esprit règne, et le système politique de l'Europe a été renversé par l'Europe elle-même. Ce système était le résultat d'une transition violente, au moment où les grandes convulsions avaient complètement bouleversé l'équilibre européen.

Depuis lors, le grand intérêt de l'Europe a été de voir effectuer une grande réconciliation entre les différentes puissances, et la France reprendre d'un consentement unanime le rang qui lui appartenait dans les conseils des puissances. Ce menace plus et n'est plus menacée. Son œuvre est achevée et la mission de nouvel empire est accomplie.

Le rôle militaire de la France est terminé.—C'est pour moi un grand bonheur de pouvoir dire en toute conscience qu'une ère de paix et de prospérité s'ouvre maintenant pour l'Europe."

HAVANE.—Le steamer *Star of the West*, cap. Brown, parti de New-York le 6 et de la Havane le 13 courant, est arrivé hier matin.

Le steamer en venant de la Havane a été retenu par le fait à la Passe à l'Outre il n'a trouvé le pilote pour passer la barre, ni pilote de rivière à la force d'attendre.

L'*Empire City* qui était parti d'ici le 10 était arrivé à la Havane le 13 et en était reparti le 14 à 5 heures pour New-York.

Le marché au sucre à la Havane est toujours calme. Les expéditions pour la semaine finissant le 13 ont été seulement de 24,000 caisses. Le stock à la Havane et à Matanzas est évalué à 34,000 caisses. Les courtiers cotent le No 12 à 8 1/4 à 8 3/4 réaux. Les frets étaient calmes et ont baissé de 5 à 10 s. pour les ports de l'Europe et à 1 1/2 pour les ports américains. On cotait le change sur Londres 15 à 15 3/4 pour cent de prime; sur New-York 3 à 4 1/4. Nouvelle-Orléans 5 à 5 1/2.

Le bruit courait au moment du départ du *Star of the West* que le général Walker avait été capturé et devait être soumis au supplice du garrot, avec un de ses officiers. Ses autres hommes... [illegible] ...et ils devaient être renvoyés aux Etats-Unis après s'être engagés [illegible] ...jamais prendre part à aucune expédition contre l'Amérique-Centrale.

LA TEMPÊTE A BILOXI.—Les effets de la tempête de samedi dernier se sont fait sentir d'une façon terrible sur les côtes du golfe. La ville de Biloxi est en ruines. Le capitaine Boardman du steamer *Alabama* qui est revenu hier matin, compare l'aspect que présentait Biloxi à celui d'un bâtiment à la suite de décombres de l'îlet incendié de la rue Royale. Une seule personne a péri; c'est un homme qui a été tué par la chute de l'hôtel Brown. Le wharf avait été couvert dans toute sa longueur de nombreux débris et le village ne se distinguait de ses débris que par les ruines et les débris de poutres et de lattes qui flottaient sur le bord. L'*Alabama* a recueilli sept hommes de la goélette *Dragon*. Ces malheureux sont complètement épuisés.

Dépêches Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles d'Europe DE DEUX JOURS PLUS RECENTES. Par le steamship CANADIAN.

Pointe aux Pères, 17 septembre.—Le steamship à hélice *Canadian*, capitaine Graham, qui a quitté Liverpool le 5 courant et Londonderry dans la soirée du 6, a passé la pointe aujourd'hui se rendant à Québec.

Ses nouvelles sont de deux jours plus récentes que celles expédiées du Cap Race par le steamship *Melita*.

Le *Persia*, parti de New-York avec des avis du 29 août, était arrivé à Queenstown.

Le *Parana*, de la ligne de Galway et Terre-Neuve, était arrivé dans ce dernier port.

Marchés de Liverpool, *Télégraphiés à Londonderry.*

Liverpool, 6 sept.—Les ventes de coton pour la semaine qui vient de se terminer sont de 95,000 balles, dont 29,000 achetées par les spéculateurs et 9500 par les exportateurs.

Toutes les qualités de coton ont éprouvé une légère hausse. Le middling et les qualités inférieures sont de 1/8 d plus chers.

Le marché au coton de ce jour (vendredi) était très animé. On a vendu 12,000 balles dont 4000 aux spéculateurs et exportateurs, aux prix suivants, selon la circulaire des courtiers:

Fair Orleans	7 3/4 d	Middling Orleans	6 1/4 d.
" Mobile	7 d	" Mobile	6 d.
" Uplands	6 7/8 d	" Uplands	6 15/16 d.

Il y avait dans le port 1,022,000 balles de coton dont 835,000 expédiées d'Amérique.

CÉRÉALES ET PROVISIONS.—La farine était calme, elle avait baissé pendant toute la semaine. Les provisions étaient calmes sans changements dans les cours.

COMMERCE DE MANCHESTER.—Les avis de Manchester sont toujours favorables. Le marché aux tissus et lainages était actif et toutes les qualités étaient en hausse.

Marché monétaire.

Londres, 6 sep.—Les consolidés ont fermé aujourd'hui à 93 1/4.

Bourse de Paris.

Paris, 5 sept.—Les affaires sont toujours languissantes: le 3 p. 100 a fermé à 67 fr. 95 c.

Nouvelles politiques.

Un télégramme de Naples annonce l'arrivée de Garibaldi, le 6, à Salerno, petit village et port de mer de la principauté de Citra, à trente milles sud-est de Naples. La même dépêche dit qu'il arrivera bientôt dans cette dernière ville.

Le roi de Naples a fait embarquer toutes ses valeurs à bord d'une frégate espagnole qui devait partir pour Gaëte le même jour.

On dit que l'empereur Napoléon n'interviendra pas et n'arrêtera pas les progrès de Garibaldi, et qu'il ne tentera pas de sauver Naples.

NOUVELLES DU MEXIQUE. ARRIVÉE DU BRICK HOPE.

Station de la Quarantaine, 17 septembre.—Le brick *Hope*, qui a quitté Vera Cruz le 2 courant, a passé ce soir devant la Station, se rendant à la Nouvelle-Orléans. Il apporte $70,000 en espèces, soixante balles de cochenille et six passagers.

Un steamer anglais est parti de Vera-Cruz pour la Havane, le 1er de ce mois, emportant $4,000,000.

La corvette de guerre des Etats-Unis *Pocahontas* est arrivée à Vera-Cruz le 2 courant, venant de la Nouvelle-Orléans. Tout était bien à bord.

Une armée de 14,000 libéraux se dirigeait marche forcée sur la ville de Mexico.

Le général Miramon était dans la capitale à la tête de 7000 hommes, se préparant à l'attaque.

Le brick *Hope* a subi les effets de l'ouragan de la semaine dernière à 18 milles de la passe sud-ouest. Il a été obligé de mettre en panne pendant 24 heures et n'a pas éprouvé d'avaries.

Passage de bateaux.

Vicksburg, 17 septembre—Le A. McDowell a passé à 1 heure ce matin, le Crescent City à passé à 8 heures hier soir, l'Adriatic à 1 heure, le James Battle à 8 et le Maria Denning à 9 h. ce matin.

SINISTRE A MOBILE.—Mobile a eu à subir les ravages de trois fléaux destructeurs: la tempête, l'inondation et l'incendie. Les pompiers ont dû travailler dans l'eau jusqu'à la ceinture. Trois mille balles de coton ont été brûlées. L'inondation a avarié 10,000 balles et la tempête a causé des dégâts aux wharfs, aux maisons, au chemin de fer et aux bâtimens. On évalue les pertes subies en deux jours à $500,000.

LE GOUVERNEUR BROWN SUR DOUGLAS.—Le gouverneur A. G. Brown, du Mississippi, dans son discours de Hazlehurst, comté Copiah, après avoir dit qu'il croyait à l'élection de Lincoln, a exprimé son opinion sur les différents candidats. Voici comment, suivant le *Jackson News*, il a parlé de Douglas:

"Le gouverneur a parlé de M. Douglas comme étant sans aucun doute l'homme le plus intelligent qu'il y ait à présent au sénat des Etats-Unis—comme étant un homme d'état d'une grande fermeté, intègre et constant dans ses opinions. Il a dit que les accusations portées contre lui d'être un *rénégat*, un apostat, etc. étaient sans fondement et injustes. Sur la question des territoires il soutient aujourd'hui ce qu'il a toujours soutenu, ce que le Sud (le père de la souveraineté des colons) et la démocratie, comme parti, a soutenu jusqu'à la scission à Charleston et à Baltimore. Bien qu'il diffère avec M. Douglas, cependant il pense que ce personnage persécuté est aussi honnête que le sont les politiciens, et il lui rendrait justice dût-il tomber sur lui."

L'honorable sénateur bien qu'il ait soutenu la candidature de Breckinridge et Lane n'a pu s'empêcher de faire pas tout de plus ses candidats un éloge aussi flatteur.

GUERRE EN ITALIE.—Ce n'est pas le général Lamoricière qui doit aller à Naples avec trente mille hommes, comme le télégraphe l'a annoncé. C'est le général La Marmora qui doit s'y rendre avec un corps d'armée sarde, dès que le roi de Naples aura quitté la ville, ce qui ne peut tarder à arriver. Voici en effet un télégramme qui annonce un nouvel avantage des garibaldiens.

Naples, 28 août.—Les troupes napolitaines ont été attaquées et défaites par les garibaldiens près de Pizzo. Un armistice a été proposé. L'officier qui commandait les Italiens en a référé à son général en chef. Sur les entrefaites, l'enthousiasme des Napolitains s'est éveillé: ils se sont désorganisés et dispersés, laissant les forts sans défenseurs.

LOUISIANE.—Nous lisons dans le *Meschacébé*:

TEMPÉRATURE.—Enfin nous avons ce matin la pluie tant désirée. Elle arrive bien tard, mais elle atténuera peut-être les déplorables effets d'une longue sécheresse.

MEETING A ST-JACQUES.—Demain dimanche, aura lieu, au Pape Vert, à Saint-Jacques, un grand meeting, BELL & EVERETT. M. Alfred Roman, président du club de l'Union, haranguera ce meeting.

L'*Independant* d'Harrisonbourg, paroisse Catahoula, annonce que de fortes pluies sont tombées dans la paroisse, mais que le temps est redevenu sec dans le voisinage. Il rapporte qu'un jeune homme du nom de George Gilbert a eu le bras et la main pris dans une scierie de John Tarver et qu'il a fallu lui couper la main et que selon toute probabilité il perdra le bras.

Le *Planter's Banner* de Ste-Marie rapporte une querelle qui a eu lieu au café des Quatre Nations entre quatre ouvriers irlandais. L'un d'eux a reçu un coup de couteau derrière l'oreille et les autres ont été blessés et couverts de sang. Le premier est resté depuis complètement paralysé et il mourra probablement; les trois autres ont fui et on suppose qu'ils sont descendus à la Nlle-Orléans.

CHRONIQUE LOCALE.

LE GRAND MEETING DES UNIONISTES.—Les partisans de Bell et Everett auront une assemblée demain soir, sur le Clay Square.

Tout porte à croire que ce sera le plus grand meeting qui ait jamais eu lieu à la Nouvelle-Orléans.

☞ BELL & EVERETT.—Dans un avis inséré dans nos colonnes de ce jour, on annonce aux membres du Club Fossile qu'ils doivent se réunir mercredi soir, à la salle des Odd-Fellows, pour se joindre à la procession des partisans de BELL & EVERETT qui se rendra au Clay Square, pour la démonstration du Grand Mass Meeting Unioniste qui doit avoir lieu mercredi prochain.

CLUB CONSTITUTION.—Nous apprenons que ce club se propose de donner une sérénade ce soir, à plusieurs jeunes dames qui lui ont présenté des bannières.

SÉRÉNADE A L'HONORABLE JOHN SLIDELL.—Les membres du Club des Jeunes Gens, en faveur de Breckinridge et Lane, se sont rendus hier soir à l'hôtel St-Charles, ayant à leur tête un des meilleurs corps de musique de notre ville, composé d'au moins 30 instruments, pour donner une sérénade à l'honorable John Slidell. Il y avait une foule compacte formée par les curieux et le Club des Jeunes Gens, qui était sorti en grand complet.

M. Slidell ayant été demandé, il a répondu aux honneurs qui lui étaient adressés par un excellent petit discours qui a été chaleureusement applaudi...

En parlant de M. Douglas, il a affirmé qu'il ne cherchait qu'à diviser le chef du parti républicain-noir.

De M. Bell, il a dit, qu'il était "un gentilhomme aimable et un ami du Sud", avec lequel il avait travaillé pendant six ans dans les comités du Congrès, et qu'il fut un temps où M. Bell manifestait plus de sympathies pour cette partie des Etats-Unis; et que le Sud devrait voter pour un candidat plus sûr, et plus ferme... [illegible]

ARRESTATIONS.—M. Henry Landrum ... [illegible]

L'officier Barthelotte a arrêté, dans la rue des Remparts, Mme Antoine Pecaud... [illegible]

NOYÉ.—On a trouvé, hier, ... [illegible] ... Verdict, noyé.

COUP DE COUTEAU.—Hier matin, entre sept et huit heures... [illegible]

Le blessé a été transporté à l'hôpital... [illegible]

ACQUITTÉ.—Henry Bowers qu'on soupçonnait d'avoir tué Mme Doaber ou Donberty, a été mis en liberté, le lieutenant Créven était d'opinion que les rumeurs qui avaient motivé son arrestation n'étaient pas suffisantes pour le retenir en prison.

ACCUSATIONS.—Le recorder Summers a ordonné d'écrouer les personnes suivantes, en attendant l'interrogatoire.

M. W. Murphy, accusé d'avoir poignardé et grièvement blessé James Coyle, samedi soir, à l'encoignure St-Joseph et Tchoupitoulas.

Margaret Morgan, accusée d'avoir violemment assailli Mary Dugan.

L'ŒUVRE DE GARIBALDI.

Voici comment le *Times* de Londres a envisagé l'œuvre entreprise par Garibaldi en Italie. Nous ferons observer qu'il est probable que Victor-Emmanuel s'interpose à temps pour empêcher une attaque contre l'Autriche, et ne fasse comprendre qu'il vaut mieux donner au nouveau royaume le temps de se fortifier et remettre à plus tard l'affranchissement de la Vénétie, que de risquer la perte de tout ce qu'on a gagné dans une lutte inégale.

"Les destinées de l'Italie pour le présent, et qui n'aurait dire pour combien de temps, dépendent de la réponse qu'on pourrait donner à cette simple question: Quelles sont les intentions de Garibaldi et quel est le parti auquel il s'arrêtera? Nous savons comment il a commencé; nous voudrions savoir comment il entend finir. Si nous pouvions faire une réponse à cette question, il ne nous serait pas difficile de prononcer l'horoscope de la péninsule italienne.

"Il y a quatre puissances dont les opinions ont plus ou moins de poids pour décider les destinées futures de l'Italie. La France, l'Autriche, la Sardaigne et le mouvement révolutionnaire, représenté comme ils le sont par Garibaldi, ont tous le droit d'être pris en considération, et tous peuvent, à un certain degré, influencer le résultat. Le moment où l'idée d'une fédération italienne, avec le Pape à sa tête, qui avait pris une si large part dans le traité de Villafranca, semble avoir été finalement et définitivement abandonnée.

"Depuis qu'un seul Etat est entré en possession de tout le nord de l'Italie et des Légations; depuis que les grandes puissances ont souffert que les légations fussent arrachées au joug du Pape et soustraites à son pouvoir temporel, et depuis qu'il est devenu évident que l'animosité existant entre les Bourbons de Naples et leur peuple était irréconciliable, tout projet de fédération italienne basée sur un ordre de choses qui appartenait si complètement au passé, a disparu. L'Italie a du moins gagné ceci que les destinées d'une de ses parties ont été beaucoup plus étroitement liées qu'auparavant aux destinées des autres, et que le pays tout entier, si même il n'a pas une unité parfaite, paraissait devoir lutter ou périr ensemble. Il était donc tout à fait clair qu'il n'existait plus en Italie une puissance assez forte pour fonder l'établissement d'un système fédéral, et que, si elle était abandonnée à elle-même, la tendance de toute la Péninsule était d'avoir un seul gouvernement. Quelque désireuse que l'Autriche fût de la paix, quelque peu disposée qu'elle se montrât, pour le moment du moins, à intervenir dans les affaires intérieures des parties de l'Italie qui ne lui appartiennent pas, elle a prouvé par le traité de Villafranca, et bien plus clairement encore à Zurich par son assentiment aux modifications de ce traité, qu'elle renonçait formellement à la protection promise, ou première instance, aux souverains de Parme, de Modène et de Toscane.

"Il semblait, à cette époque du moins, passablement clair que l'Autriche avait renoncé aussi à toute tentative d'intervention dans le gouvernement de l'Italie hors les frontières de la Vénétie, et qu'elle était préparée à accepter avec une indifférence réelle ou apparente aux révolutions des Etats qui n'étaient plus attachés à elle désormais. La Sardaigne, d'autre part, avait toujours à gagner par la politique d'annexion, pourvu que cette annexion fût faite de manière à ne pas inspirer à l'Autriche une cause légitime de craintes pour l'avenir, et à respecter aussi la partie du territoire romain que la France a choisi pour son occupation.

"Il ne semblait pas qu'il y eût rien d'irréconciliable dans les intérêts de l'Autriche et du Piémont. Leurs positions étaient claires et bien définies, et il ne paraissait pas y avoir aucune raison de craindre qu'elles voulussent s'en départir.

"La position de la France était beaucoup plus compliquée, vu la nature tortueuse de la politique suivie par elle. Il n'est vraiment pas aisé de deviner les motifs précis qui ont poussé l'empereur des Français à prendre les armes pour délivrer l'Italie. Quels qu'aient été ces motifs, nous ne pensons pas qu'ils comprissent parmi eux le principal et le plus évident résultat de sa politique: un changement dans la balance des pouvoirs de l'Europe.

Dans l'état de choses qui existait avant la dernière guerre, l'Italie n'était qu'une expression géographique. L'Autriche avait assez de pouvoir pour empêcher les princes de l'Italie d'exercer de l'influence sur les affaires de l'Europe, et ces princes avaient assez d'indépendance pour les empêcher d'ajouter des ressources matérielles à la force de l'empire autrichien. Mais, unie sous un seul chef, l'Italie forme un Etat d'une influence considérable, et un tel fait mérite toute l'attention des puissances de l'Europe.

"Victor-Emmanuel a maintenant douze millions de sujets, et si Naples vient augmenter ses domaines, il en aura au moins trente millions. La France naturellement n'a pas le désir d'ériger un pareil Etat tout auprès d'elle, mais elle n'a pas le pouvoir de défaire son propre ouvrage. L'empereur des Français désire abaisser le Pape, mais le respect pour l'opinion et la religion de son peuple ne permet pas à l'Empereur de le renverser. Ces raisons donnent à sa politique l'apparence et souvent la réalité de l'hésitation.

"Mais nous ne nous trompèrons sans doute pas en supposant qu'aucune longtemps qu'aucune autre puissance intervienne, la France se contentera de permettre que le drame de la libération de l'Italie se joue par des mains italiennes.

"En attendant, l'Autriche et la Prusse ont eu une conférence à Teplitz et elles ont décidé qu'aussi longtemps que la Vénétie ne sera pas attaquée, elles s'abstiendront de toute intervention dans les affaires d'Italie, mais que, si une attaque était faite sur cette province de l'Autriche, elles feront cause commune pour la défendre.

"Quels sont donc les projets de Garibaldi et de la révolution qu'il personnifie? De l'humble position de chef de partisans qui préparait la voie aux Français et aux Sardes, qui dépendait du chef des Piémontais, ... [illegible] ... l'éloge de son esprit d'entreprise, à une position dans laquelle il peut opposer à lui-même ... compter sur... aimé et si fidèlement servi. Il n'est lié par aucun engagement contracté par traité, par aucune tradition dynastique.

"La nature de sa position le délivre de la nécessité d'obéir à autre chose qu'aux impulsions de son propre jugement et aux conseils de son propre génie. Les rois et les empereurs sont en vérité peu de chose en comparaison d'un homme qui, sans avoir rien sur quoi s'appuyer que son nom, son intelligence et son courage, a trouvé le moyen de s'élever jusqu'à une position qui met dans ses mains, comme il nous est facile de le prouver, les destinées futures de l'Italie.

"Nous ne savons pas quelles sont les intentions de Garibaldi, mais si nous devons en juger d'après les renseignements qui nous parviennent, nous les envisageons avec plus d'appréhension que d'espoir. On dit qu'il se considère la conquête de la Sicile que comme un marchepied pour arriver à la conquête de Naples, et la force unie de la Sicile et de Naples comme le moyen d'assurer la délivrance du patrimoine de Saint-Pierre, sinon de Rome elle-même de la souveraineté du Pape. Maître de l'Italie méridionale, il se proposerait, à ce que l'on assure, d'attaquer l'empire d'Autriche, probablement en créant un mouvement révolutionnaire en Hongrie, et de ne remettre l'épée dans le fourreau que lorsque l'Italie, y compris la province de Vénétie, aurait reconnu le sceptre unique de Victor-Emmanuel.

"Si ce plan a beaucoup de l'audace du génie, il a beaucoup aussi de son extravagance. Pour nous-mêmes, nous ne voyons pas la moindre objection à ce que Garibaldi aille aussi loin que possible, aussi longtemps qu'il n'a affaire qu'avec l'opposition italienne. S'il renverse le royaume de Naples, il délivre une des plus belles parties de la terre d'une tyrannie cruelle et hypocrite. En arrachant le patrimoine de saint Pierre au Pape, il délivrera du joug d'une dégradante théocratie un peuple doué d'un grand nombre de nobles qualités.

"Si le peuple ainsi délivré décidait de s'unir aux sujets de Victor-Emmanuel, nous n'aurions rien à y redire, si ce n'est que nous craindrions qu'il n'en résultât une puissance formée d'éléments si discordants qu'elle devrait, pour avoir son unité, se fier sur la force prépondérante du pouvoir exécutif et renoncer à toutes les espérances d'un gouvernement représentatif, dans le sens que nous attachons à cette expression.

"Ces choses, Garibaldi peut les accomplir, suivant toute probabilité, sans attirer sur lui l'intervention armée de la France ou de l'Angleterre. Qu'il s'arrête là, et il peut raisonnablement espérer de léguer à la postérité un nom qui se trouvera sur le même rang de ceux d'Epaminondas et d'Aratus, dans l'histoire ancienne, et de Tell et de Washington dans l'histoire moderne. Mais qu'il aille au-delà, et aussitôt il aura à lutter avec les ressources, la discipline et la valeur d'une armée devant laquelle ses forces et son expérience deviendraient comme de la fumée.

"La partie n'est pas égale.

"Si l'Autriche est d'un côté avec la Vénétie et Garibaldi de l'autre avec tout le reste de l'Italie, le monde ajouterait quelque chose aux lauriers de ce dernier, mais un échec serait sa ruine complète. A moins que Garibaldi ne soit capable d'emporter d'assaut ces formidables forteresses devant lesquelles a reculé l'empereur des Français, à la tête de ses légions victorieuses, il verra, même si le roi de Piémont lui prête ouvertement son appui avec toutes ses forces, graduellement repoussé, dépouillé d'une ville après l'autre, d'une province après l'autre, jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien du grand monument de l'Italie italienne, excepté la gloire de sa formation et la honte de sa chute."

Nouvelles Diverses.

La *Nouvelle Gazette de Prusse* du 29 août déclare que la brochure militaire dont on a parlé et l'attribuant au prince Frédéric-Charles de Prusse, n'est nullement de ce prince, qui n'y a pris aucune part et en ignorait même l'existence.

—La *Gazette de Cologne* a reçu de Londres la dépêche suivante:

"Bien qu'en principe une entente ait eu lieu à Toeplitz sur plusieurs questions, l'accomplissement d'une alliance entre l'Autriche et la Prusse dépend cependant des réformes politiques de l'Autriche. Le prince régent de Prusse a déclaré à l'empereur que l'Autriche manquait à la stipulation du contrat fédéral d'après laquelle tous les Etats de la Confédération devaient obtenir des Constitutions spéciales; qu'aussi longtemps que l'Autriche ne se replacerait pas sur le terrain de la légalité, une véritable alliance ne pourrait s'effectuer."

"On écrit de Vienne au même journal: Le conseil des ministres tient depuis plusieurs jours des séances presque permanentes, par la raison qu'avant la fin d'août le jour de son installation le conseil de l'empire... [illegible] ...les Etats de la Hongrie... [illegible] ...Pour ce que les membres hongrois sont décidés à quitter immédiatement le conseil de l'empire, et l'on s'attend alors à un refus de l'impôt en Hongrie.

"Des réfugiés hongrois font dans ce moment en Valachie une propagande révolutionnaire; ...militaires, on a déjà renforcé les régiments de cavalerie sous les ordres du feld-maréchal Benedek."

—Nous continuons à faire connaître à nos lecteurs le résultat des élections municipales, ou pour mieux dire, du premier tour de scrutin qui a eu lieu samedi et dimanche.

A Versailles, il y a encore sept conseillers à élire. Il y a eu plus de trois mille abstentions.

A Reims, sur 12,559 électeurs inscrits, il ne s'en est présenté que 2,594. L'élection est entièrement à recommencer.

A Vesoul, vingt-deux conseillers ont été nommés. Le maire actuel, dont le nom ne figurait pas sur les bulletins, a reçu spontanément de ses concitoyens un nombre suffisant de suffrages pour être élu.

A Brest, l'abstention a été considérable. On évalue à près de onze mille le nombre des électeurs qui ne se sont pas présentés au scrutin. Comme on le pense bien, un second tour de scrutin est nécessaire.

A Toulon, il y a eu huit mille abstentions. L'élection n'est pas terminée.

A Avignon, au contraire, tous les candidats ont été élus.

L'*Yonne* félicite les électeurs de ce département des choix qu'ils ont faits, en les blâmant toutefois du peu d'empressement qu'ils ont mis à se rendre au scrutin.

Quatorze candidats seulement, sur 27 conseillers à élire, ont obtenu la majorité à Pau. Bayonne a nommé tous ses conseillers municipaux à l'exception d'un seul et malgré l'abstention de la moitié des électeurs.

Le *Courrier de Bayonne* annonce que la lutte a été des plus animées à Biarritz. Au premier tour de scrutin, les seize candidats portés sur la liste dressée en opposition avec celle de la mairie ont été élus.

On écrit de Podensac à la *Gironde* que la liste présentée par l'ancien maire a passé tout entière. Cinq candidats étaient aussi appuyés par l'administration.

Le même journal reçoit de Saint-Christoly (Médoc) avis que les candidats opposés à ceux de l'administration ont été victorieux.

On se prépare, dans les deux camps, à recommencer la lutte à Bordeaux, et tout porte à croire qu'elle sera vive. La *Gironde* publie la liste qu'elle patronne et qui, comme on sait, a été dressée par les *comités réunis*. Ce journal ouvre en même temps ses colonnes, avec une juste impartialité, aux noms des candidats recommandés par l'administration. Il est malheureux que le *Mémorial bordelais*, organe de la mairie, ne soit pas aussi bien inspiré et continue d'attacher la qualification, quelque peu injurieuse, de *coteries* aux réunions parfaitement légales d'hommes honorables qui usent d'un droit légitime et incontestable en fixant d'avance leur choix en dehors des préférences de la municipalité.

Les électeurs de Bordeaux ont déjà prouvé, en plusieurs circonstances, qu'ils se préoccupaient peu de la manière de voir du *Mémorial*.

M. Millon, membre et secrétaire général du conseil général de la Meuse, a été élu député au Corps-Législatif par les électeurs de la première circonscription de la Meuse. Il avait pour concurrents M. Salnesère, maire de Bar-le-Duc, candidat du gouvernement, et M. Hallez d'Arros.

36,612 électeurs étaient inscrits; 26,802 ont pris part au scrutin: M. Millon a obtenu 19,243 voix; M. Salnesère n'a réuni que 7,440 suffrages; M. Hallez d'Arros a eu 117 voix. *(Siècle)*

FAITS DIVERS.

On écrit de Milan, le 19 août:

"On vient de mettre Garibaldi en ballet au théâtre Carcano. Il y a des coups de fusil à foison, des Suisses à l'habit vert abattus par multitudes, le tout parmi les éclairs du sabre d'un *Garibaldi* à la barbe et aux cheveux tout grisonnans d'une assez grande ressemblance. Entre chaque bataille, les Siciliennes dansent des pas avec les volontaires aux chemises rouges et aux blouses vertes. Le *Garibaldi* est l'objet des battemens de mains et des trépignemens les plus formidables et les plus prolongés. A chaque scène du ballet, il fait resplendir son sabre et brandir le drapeau tricolore avec une mimique triomphante; il est rappelé trois, quatre fois. Il succombe sous les ovations du parterre et des loges."

—Des jeunes étudians avaient inventé un singulier moyen de se créer des ressources pour mener une vie dissipée. Ils se présentaient dans un établissement de préparations ostéologiques, en exprimant l'intention d'acquérir un squelette monté dont le prix était assez élevé. Ils se donnaient comme élèves d'un professeur en renom, qu'on désignait pour paraître au moment, ils priaient qu'on voulût bien leur faire crédit.

Ces jeunes gens, raconte le *Droit*, paraissaient si honnêtes, ils s'exprimaient d'une façon si persuasive, qu'on n'hésitait pas à leur confier un objet indispensable à leurs études. A peine en possession du squelette, ils allaient le revendre dans un autre établissement et commençaient aussitôt de nouvelles orgies.

Avant hier, un marchand de préparations ostéologiques, victime d'une escroquerie de ce genre et rendant visite à un de ses confrères, aperçut dans le magasin de ce dernier un squelette qu'il reconnut aussitôt pour avoir été monté dans son établissement. En réponse à ses questions, le confrère lui fit connaître qu'il tenait ce squelette de deux jeunes gens qu'il dépeignit. C'étaient nos industriels. On se rendit chez le professeur dont ils se disaient élèves: ils ne les connaissait nullement. Dénoncés à la police, les prétendus étudians devinrent l'objet d'une surveillance, et hier, pris en flagrant délit, ils étaient mis en arrestation.

—William Godfrey Youngmann, accusé d'avoir assassiné sa fiancée Mary Wells Streeter, sa mère Elizabeth Youngmann, et ses deux frères Charles Rayson et Thomas Neale Youngmann, a comparu jeudi devant la cour d'Old Bailey, à Londres. Le sang froid qu'il a montré, depuis le commencement de l'instruction, ne s'est pas démenti durant cette dernière et solennelle épreuve; il a écouté avec attention l'exposé des charges relevées contre lui, et on l'a vu prendre des notes sur plusieurs dépositions des témoins.

Suivant M. Clarke, qui était chargé de soutenir l'accusation, William Godfrey Youngman aurait dès longtemps fait assurer Mary Wells Streeter pour réaliser immédiatement le bénéfice de l'assurance sur la vie qu'il lui avait fait contracter; il aurait ensuite égorgé sa propre mère afin de pouvoir dire qu'elle était celle qui avait assassiné la jeune femme; quant à ses deux jeunes frères, il avait intérêt à s'en débarrasser soit pour rendre plus vraisemblable l'explication qu'il avait préparée et faire croire que la fureur homicide de sa mère était telle qu'elle avait d'abord voulu les égorger, soit pour n'avoir plus à s'occuper d'eux. L'accusé persistait à dire que c'est réellement sa mère qui a commis les trois meurtres, il aurait contre lui tous les faits recueillis par l'instruction; si, abandonnant ce système inacceptable, on reconnaissait au contraire que c'est lui seul qui a versé tout ce sang, mais que l'on prétendît qu'il n'est pas responsable comme n'étant pas sain d'esprit, il suffirait de rappeler sa correspondance et l'ensemble de sa conduite pour démontrer qu'il savait parfaitement ce qu'il faisait.

Les dépositions des témoins n'ont fait que reproduire les détails déjà connus. Un seul fait nouveau est résulté de la déposition du père de l'accusé. Ce témoin a déclaré que la mère de sa femme était morte en état d'aliénation mentale, et que son propre frère avait été enfermé pendant longtemps dans une maison de fous.

La défense de l'accusé a été présentée par Me Best.

Le président a fait ensuite le résumé des débats, et le jury s'est retiré à six heures dix minutes dans la salle de ses délibérations. Au bout de cinq minutes, il est revenu dans la salle d'audience avec un verdict de culpabilité.

Le président ayant demandé au prisonnier s'il avait quelque chose à dire sur l'application de la peine, celui-ci a répondu: "Je ne suis pas coupable."

Le président a prononcé alors dans la forme accoutumée une sentence qui condamne William Godfrey Youngman à la peine de mort.

L'exécution aura lieu dans la prison de Horsemonger-Lane.

De toutes les personnes présentes, le condamné paraissait le moins ému, et il a quitté sa place avec la plus complète indifférence.

—Une affaire de succession en litige met en ce moment tout Londres en émoi. Une Mme Stuart se présente pour réclamer les biens meubles et immeubles d'un grand seigneur écossais, lord M...y. Il ne s'agit pas de moins de cinquante millions de francs, et l'homme de loi qui a pris sur lui d'établir les droits de la dame en question, touchera des honoraires à faire venir l'eau à la langue des plus illustres orateurs du barreau: 1,125,000 francs!

Il paraîtrait qu'il y a bien des années, l'ancêtre du millionnaire écossais fut obligé, pour une cause ou pour une autre, de fuir son pays natal et de se tenir caché. Personne ne sut, ce qu'il était devenu, sauf un frère moins âgé auquel le fugitif abandonna la jouissance de ses biens, à la condition de les restituer à sa mort aux héritiers légitimes.

L'exilé malgré lui mourut à l'étranger, laissant des enfans qui furent élevés dans une telle misère qu'ils durent, à leur retour en Angleterre, se livrer à un travail manuel dans une fabrique de Nottingham. Le mort semblait avoir emporté dans la tombe le secret de son identité; mais le hasard vint révéler à Mme Stuart un secret qu'elle avait tant d'intérêt à éclaircir. Les hommes de loi ont débrouillé l'affaire, et on dit que sous peu le propriétaire actuel fera une restitution forcée ou volontaire.

Le *Court Journal* annonce que Mme Stuart doit bientôt avoir une entrevue avec S. M. la reine Victoria.

—On écrit d'Arcachon à la *Gironde*, journal de Bordeaux:

"Le jeune marquis de X...., majeur depuis quelques mois, mène la vie à grandes guides; il avait, dans une soirée, chez le baron K...., gagné à lord Z. dix billets de mille francs; le gagnant et le perdant bâillaient à se rompre la mâchoire; j'en suis ennuyé de gagner, au même degré où l'autre l'était de perdre.—Milord, dit le jeune marquis, savez-vous nager?—Mais oui.—Eh bien! je parie vingt mille francs que vous ne me suivrez pas pour déjeuner demain à Arès; nous irons à la nage, cela nous mettra en appétit. Le pari est accepté, et le lendemain nos jeunes gentlemen fendaient l'onde amère. Mais lord Z.... avait trop présumé de ses forces: arrivé aux deux tiers du chemin, il disparaissait sous la vague, et il aurait été victime de sa témérité, si son partner, beau joueur, ne l'eût saisi par sa blonde chevelure et ne l'eût soutenu jusqu'à l'arrivée d'une embarcation de plaisance qui les suivait à distance. Le sauvetage accompli, M. de X..... continua son œuvre de folie et aborda sur les sables d'Arès, heureux de montrer à lord Z.... que les Français savent vaincre aussi bien sur mer que sur terre."

—Depuis deux jours, dit le *Courrier de Lyon*, les eaux du Rhône et de la Saône ont, à la suite des dernières pluies, éprouvé une assez forte crue. Le Rhône effleure les bas-ports de ses quais, et la Saône a fait invasion dans les chantiers installés à la hauteur du pont de Nemours, pour l'extraction et l'arrasement des roches granitiques qui obstruent sur ce point le lit de la rivière.

Décédé, hier, à 10 heures du matin, à l'âge de 34 ans, F. SOULANT, de la paroisse Plaquemine. L'enterrement aura lieu à la Nouvelle-Orléans, cette après-midi à quatre heures.

Le convoi partira de la chapelle obituaire, rue des Remparts.

Ses amis et connaissances ainsi que ceux de son beau-frère Juan Fernandez, sont priés d'y assister.

FALLECIO

Ayer á las once y media de la mañana, MARIA CLEMENTINA, de edad 22 años, hija de Jayme y Clotilde MUT. Suplican á sus amigos y de las familias Alberty, Barrera, Gras y Ledda, se sirvan asistir al entierro que tendrá lugar hoy á las 3 1/2 de la tarde, casa de sus padres, No 347, calle Fulton entre St Mary y St Andrews, 4o Districto.

P. S. Los miembros de la Sociedad Española de Beneficencia Mutua son invitados al funeral á la hora arriba citada.

N. Orleans, sept. 18, 1860.

Décédée hier, à 11 heures et demie du matin, *Marie Clémentine*, âgée de 22 mois, fille de *James* et de *Clotilde* MUT. Les amis et connaissances de la famille et ceux des familles Alberty, Barrera, Gras et Ledda, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi à 3 heures et demie. Le convoi partira de la résidence de ses parents No 347, rue Fulton, entre les rues St-Mary et St-Andrew, quatrième district.

ATTENTION.

☞ L'attention du commerce est appelée sur la grande vente de mousquets, carabines, équipements militaires, &c., &c., ce matin, à 11 heures, par J. B. WALTON, encanteur, à la caserne de la Première Compagnie des Chasseurs à pied de la Louisiane, rue Toulouse, entre Royale et Chartres, à l'ancien local de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Ces armes sont en bon état; elles conviennent pour le marché du Mexique et pour les volontaires, dans un service quelconque. Pour les détails, voir aux annonces.

LA FIEVRE EN FRISSON est une maladie terrible, celle dont les premiers symptômes se manifestent le moins, dont le progrès est le plus constant et dont la médecine triomphe le moins facilement. Elle fait plus de victimes que la maladie de poitrine, parce qu'elle est plus généralement répandue. Le malade devient de plus en plus faible et réduit, à chaque instant, d'acquérir la certitude qu'il s'achemine vers la tombe. On a dit que la fièvre en frisson était presque toujours la Médecine, car on n'a constaté jusqu'ici que quelques guérisons. Le remède infaillible s'appelle l'AMER STOMACHIQUE DU Dr J. HOSTETTER; il est recommandé aux malades.

A vendre par tous les pharmaciens et marchands.

17 sep—6f

GRAND DEBALLAGE D'HABILLEMENTS A LA MODE, pour hommes et enfants.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer à leurs clients et au public en général qu'ils viennent de faire le déballage de leur stock d'habillements pour hommes et enfants; confectionnés expressément pour le marché de la Nlle-Orléans.

—AUSSI—

Un grand assortiment d'articles de toilette, tels que: chemises blanches et de couleur; gilets de peau, et caleçons en flanelle, mérinos et coton, chaussettes laine et coton, cravates et écharpes, chapeaux feutre français gris et noir, &c.

CRAMON & BAZÉ, 248 Vieille Levée, près l'encoignure St-Philippe.

16 sept

A VENDRE

DEUX MACHINES A VAPEUR, presque complètes, à cylindres de 16 pouces de diamètre, effet de sept pieds. Elles seront vendues à très bas prix si on les achète immédiatement, car il faut qu'elles soient enlevées. S'adresser à M. A. DE LIZARDI & CO, Rue Bienville, No 28.

15sept—10f

A VENDRE Le Café et la Grocerie, Situés à l'encoignure des rues Moreau et Mandeville, 3me District.

CET établissement, établi depuis de longues années, possède une nombreuse clientèle et offre de grands avantages à cause de sa bonne position. Les liqueurs et les water-works sont payés. Le loyer est de $45 par mois; il y a un bail qui a deux ans à courir. On soumettra la maison à charge dans la rue Moreau, à raison de $20 par mois. Pour les conditions, s'adresser à BERNARD TURPIN, No 55 rue Vieille-Levée.

15sept—6f

A vendre à l'amiable,

UN jeune nègre créole âgé de 17 ans, cuisinier et domestique, bon sujet et bien recommandé. S'adresser Passage de la Bourse, No 20. 15 sep—10

VIN..........VIN.

REÇU par le Destino de Barcelone: 100 1/2 barriques vin rouge de Santa Margarita, très supérieur. 35 caisses de fruits conservés, assortis, en magasin et à vendre par ANTONIO COSTA. 15, rue de la Douane. 15 sept

Vache trouvée.

UNE vache est entrée chez moi la semaine passée; elle est de couleur noire et a des taches blanches sur la tête et les cornes. On pourra la réclamer en payant les frais. S'adresser à M. FOSSÉ, rue Barthélemy, entre Moraine et Bons Enfans, 3me District. 15 sept—3

MULLE TROUVÉE.

Une MULE grise de 6 ans, est entrée, dimanche soir, 16 du courant, dans la cour de M. Detot, rue du Bazar, No 139, entre Perdido et Poydras.

Le propriétaire peut venir l'y réclamer en payant les frais. 18 sep

DIVERS EN MAGASIN—
150 barriques vin St-Julien;
75 barriques vin Grand St-Lambert;
25 de vin Château Latour;
... [illegible]

A vendre par E. DECHAMPS, 39, rue St-Louis.

COGNAC, genièvre, vin, champagne, sardines, ... [illegible]

A vendre par J. & J. TARDOS, 45, rue Vieille-Levée.

EN débarquement de la barque Eglantine, venant de Bordeaux: 20 barriques vin. J & J. TARDOS, 45, rue Vieille-Levée.

VIN ROUGE—36 barriques vin rouge Margaux 1858 ... [illegible] ... VOR. MAIGNAN, 17, rue St-Louis.

EN débarquement du navire Eglantine, arrivé de Bordeaux: ... [illegible] ... HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31, rue Bienville.

EN débarquement du navire Eglantine, venant de Bordeaux: ... [illegible] ... C. CAVAROC & CO, 116, rue Royale.

Gelée et pâte de Goyave.

VINGT-CINQ caisses de gelée et de pâte fraîches, dans des boîtes de 1/2 et 2 livres, en magasin et à vendre par CUCULLU & D'MEZA, Rue St-Louis, No 5.

Rhum de la Havane.

DIX pipes rhum blanc de la Havane, de première qualité, en magasin et à vendre par CUCULLU & D'MEZA, Rue St-Louis, No 5.

Bouteilles! Bouteilles!

250 paniers de 100 bouteilles chaque, En magasin et à vendre par A. CARRIÈRE & Co., 37, Vieille-Levée.

EN débarquement du navire Maid of Orleans: ... [illegible] ... CUSACHS & OGDEN, encoignure Royale et St-Philippe.

EN débarquement du navire Fanny Ealer, de Bordeaux: ... CAMILLE LACOSTE, 286 rue Royale, enc. Dumaine.

CIGARES de la Havane—250,000 cigares de la Havane, de toutes grosseurs et des marques les plus recherchées, en magasin et à vendre par S. DE VISSER & CO, Rue des Magasins, No 64.

Distillerie et fabrique de chocolat. 35 et 37....Rue Quartier....35 et 37

LIQUEURS, sirops assortis et chocolat, le tout fabriqué avec le plus grand soin et vendus aux prix les plus réduits. ... L. C. CRESSON.

SAVON DE CASTILLE—1000 caisses savon de Castille, à vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

ASPERGES—En magasin, des asperges de Lolbeck, de New-York et de France. DUNTZE & Co, Enc. Royale et Conti.

VIN ROUGE—100 barriques vin rouge, en débarquement du navire Louis Roger de Bordeaux, à vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille Levée.

PETIT POIS—50 caisses petit pois Briant, attendu par navire Saml Locke, à vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille Levée.

EN magasin—100 barriques vin très ... BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille Levée.

VIN ROUGE—300 caisses vin rouge bon ordinaire, 26 barriques vin rouge bon ordinaire. En débarquement de la barque Athens, arrivée de Bordeaux, à vendre par FREAU & COUTURIE, 31 et 33, rue Gravier.

REÇU par le steamship Havane, directement de la Havane—54,000 cigares de la Havane, tels que ... F. CUMA & CO, encoig. Canal et Tchoupitoulas, N. O.

CIGARES de la Havane—45,000 cigares de la Havane, qualité de choix, en débarquement du brick Venus ... F. CUMA & CO, encoig. Canal et Tchoupitoulas, N. O.

EN débarquement du navire Athens, de Bordeaux: 40 barriques vin rouge, 20 caisses cerises à l'eau de vie. A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 16 et 18, rue St Louis.

HUILE DE LIN—25 barils huile crue, do bouillie. A vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

Cigares de la Havane.

400,000 Cigares de la Havane de toutes grosseurs ... S. DE VISSER & Co, 64, Magasins.

CLOUS de Girolles—10 ... à vendre par B. TURPIN, 55, rue Vieille-Levée.

Bureaux du comité démocratique Exécutif d'Etat. Nouvelle-Orléans, 17 sept 1860.

L'honorable Pierre Soulé de retour des paroisses de l'ouest de l'Etat se trouve dans un tel état de fatigue qu'il est forcé d'ajourner aux premiers jours d'octobre la tournée électorale qu'il devait faire à Vicksburg (Miss.) et dans le 3me district électoral de la Louisiane.

Un avis ultérieur indiquera les jours et les dates de cette tournée.

LOUIS DUFAU, Secrétaire du comité démocratique exécutif d'Etat.

18 sept

Union Guard.—2e District.

☞ Les membres de ce Club sont priés d'assister au meeting qui aura lieu MERCREDI 19 du courant, à 6 heures et demie du soir, dans la salle rue d'Orléans entre Bourbon et Royale, afin de se joindre au grand cortège qui doit se rendre au Clay Square.

Les membres sont priés d'être ponctuels.

Par ordre du Président, JOHN YOUENES.

R. D. HUBBARD, secrétaire. 18 sept—2

FOSSILS! ATTENTION!

LES Fossils sont requis de se réunir MERCREDI, 19 du courant, à la salle des Odd Fellows, pour se joindre à la procession du Mass Meeting des amis et partisans de BELL et EVERETT.

On fournira des badges aux membres du Club.

Par ordre du comité d'arrangement, Geo. CLARK, grand Marshall.

18sept—2

CLUB DES BELL KNIGHTS.

LES membres de ce Club sont priés d'assister à l'assemblée hebdomadaire, qui aura lieu CE SOIR, mardi, 18 du courant, à 7 heures et demie, dans la salle de bal St-Philippe, rue St-Philippe, entre Royale et Bourbon.

Le Club se réunit tous les mardis. Les personnes qui sont en faveur de Bell et Everett sont invitées à assister aux meetings.

Par ordre du président, FRANCIS V. DUPLESSIS.

OSCAR LE BLANC, secrétaire. 18sept—1

ATTENTION. Bell Knights à cheval.

LES membres de ce Club se réuniront, dans la salle de bal St-Philippe, rue St-Philippe, entre Royale et Bourbon, en uniforme complet, MERCREDI, 19 septembre, à 6 heures et demie du soir, pour se rendre au Mass Meeting du Clay square.

Par ordre du président, FRANCIS V. DUPLESSIS.

OSCAR LE BLANC, secrétaire. 18 sept—2

CLUB CONSTITUTION.

L'ASSEMBLÉE hebdomadaire de ce Club a lieu CE SOIR, mardi, 18 du courant, à 7 heures et demie dans la salle de bal d'Orléans, rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon.

☞ Tous les membres sont priés d'être ponctuels, car il y aura procession au flambeau et le Club doit donner une sérénade.

Par ordre du président, GUY DUPLANTIER.

B. C. CRÉAS, secrétaire. 18sept—1

AUX HABITANTS. MALARD & TOOKER, Encoignure des rues Canal et Vieille-Levée.

NOUS avons en magasin un GRAND ASSORTIMENT D'HABILLEMENS D'HABITATIONS POUR L'HIVER, pour hommes et femmes, ainsi que pour enfants de tout âge.

Ces habillements sont cousus très solidement et ne laissent rien à désirer sous le rapport de la qualité des étoffes. De plus, étant coupés avec beaucoup de soin, ils sont amples et de proportions exactes, de manière à ne gêner en rien le travailleur.

Les habitants peuvent compter que nous ne leur fournirons que ce qu'il y a de mieux en habillements de ce genre, n'ayant épargné aucun effort pour rendre notre confection aussi parfaite que possible.

MALARD & TOOKER, Encoignure Canal et Vieille-Levée.

17 sep—6f

Théâtre d'Orléans. OPERA ITALIEN.

LA GRANDE TROUPE ITALIENNE ayant loué le Théâtre d'Orléans pour toute la saison, fera son ouverture vers le 1er novembre prochain. Une prochaine annonce fera connaître au public les noms des artistes qui composent cette troupe d'élite. 15 sept—6

Quartier Général de la Légion de la Louisiane—Ordre spécial. NOTICE D'ELECTION.

A la 1ère compagnie des Chasseurs à Pied de la Louisiane.

Nlle-Orléans, ce 15 septembre 1860.

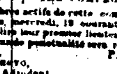

Les membres actifs de cette compagnie éliront un premier lieutenant MERCREDI, 19 courant, à leur arsenal, rue Toulouse, entre 7 et 8 heures P. M., sous l'inspection du capitaine B. W. Hebrard et du lieutenant F. A. Guéno, de l'artillerie d'Orléans.

Par ordre supérieur, PAUL E. THEARD, Major du bataillon d'Orléans, Commandant pro-tem de la Légion.

17 sep—3

Chasseurs à pied de la Louisiane. ATTENTION!

[Ordre No 29] 1re COMPAGNIE

Les membres actifs de cette compagnie se réuniront en bourgeois, mercredi, 19 courant, de 7 à 8 heures P. M., afin d'élire leur premier lieutenant.

La plus grande ponctualité sera requise.

Par ordre, P. U. PEYROUX, Sergent-Major.

Cne Anselmo, Adjudant. 17 sep—18 19

THEO DANZIGER Nos 228 et 230, Rue Royale, Enc. St-Philippe.

ANNONCE à ses amis et à sa clientèle qu'il est rentré de l'Europe avec un magnifique stock de robes de fantaisie et soieries. Il fait en ce moment l'ouverture de 90 caisses de marchandises reçues par le navire Samuel Lake arrivé du Havre. 12 caisses reçues de Liverpool par le navire Potomac. Les dames sont invitées à venir examiner ces nouveautés. 17 sept

TAPIS! Nouvellement reçus au Magasin Esplanade,

ENCOIGNURE ESPLANADE ET VICTOIRE.

UN assortiment de divers genres de TAPIS à vendre à très bas prix. DE MONTROND & CO

ENTREPOT DE TAPIS. Rue de Chartres, No 19.

NOUS offrons maintenant, à BAS PRIX, un stock complet de TAPIS, tels que: Médaillon, Wilton, Velours, Tapis de Bruxelles, 3 grains, Ingrains, Vénitiens, Allemands, Coton, &c.

TOILES CIRÉES de toutes largeurs, de différentes qualités et largeurs.—Couvertures de tables et de pianos, abat-jours, dessus de tables et bureaux, baguettes d'escaliers, nattes Canton, &c. &c.

A. BROUSSEAU & Co.

17 sep—6f

DEMANDE.

UN jeune homme, possédant une belle écriture, et les deux principales langues, au moins français et anglais, trouverait à s'employer en s'adressant à la boîte R, No 31, bureau de poste. S'adresser avec références. 17sept

A louer,

UNE maison en briques, à deux étages, à l'encoignure St-Thomas et Erato, à livrer le 1er octobre prochain. Pour les conditions et les détails, s'adresser à X. LAMBERT, rue des Magasins No 54, au No 62. 17 sept

EN débarquement du navire Eglantine, arrivé de Bordeaux: 30 barriques vin rouge, Côtes Fronsac, ... J. N. CURIEN, 20 rue Toulouse.

REÇU par le navire Northern Chief, d'Anvers—... J N CURIEN, 20 rue Toulouse.

EN magasin, pour clore diverses consignations—150 caisses eau fleur d'oranger, 1re qualité, grand, moyen et petit modèle ... J. N. CURIEN, 20 rue Toulouse.

HUILE de lin—25 boucauts, 40 barils, en magasin et à vendre par W. H. VREDENBURGH, No 36, Vieille Levée.

CHANDELLES PATENTÉES DE JUDD—40 caisses chandelles en cartons, en magasin, à vendre par W. H. VREDENBURGH, 36, Vieille-Levée.

MUSCADE et indigo, en magasin et à vendre par W. H. VREDENBURGH, No 36, Vieille Levée.

RHUM imitation Jamaïque—6 pipes vieux rum, en magasin et à vendre par W. A. VREDENBURGH, No 36, Vieille Levée.

MOUTARDE française—20 caisses de 48 flacons, en magasin et à vendre par W. H. VREDENBURGH, 36, Vieille-Levée.

VERRES à vitres—40 caisses de différentes grandeurs à vendre par W. H. VREDENBURGH, No 36, Vieille Levée.

FRAISES en jus, fruits à l'eau-de-vie—40 caisses fraises au jus, de J. Delmas. En débarquement du navire Eglantine. A vendre par LANATA FRERES, 9 et 11 Jefferson.

VIN blanc, eau-de-vie—30 barriques vin blanc, Haut Sauternes. 50 1/2 de pipes, vieille eau-de-vie St Brice, 1828, en débarquement du navire Eglantine, et à vendre par LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson.

DAMEJEANNES—3000 damejeannes de 5 gallons, ... LANATA FRERES.

PATES truffés, truffes, sardines—100 1/2 de boîtes pâtés truffés assortis, ... LANATA FRERES.

Changement de Bureaux.

M. A. B. CAMMACK a transporté son Bureau du No 139 au No 151 rue de la COMMUNE, —à l'arrière de la précédente.

Nouvelle-Orléans, 12 septembre 1860. 12 sep—6f

AVIS Aux amateurs de vins de Bourgogne.

SEULS agents de la compagnie des Grands vins de Bourgogne pour l'Etat de la Louisiane, nous avons l'honneur de les informer que les clos de ROMANÉE CONTI, CLOS VOUGEOT, CHAMBERTIN, et autres ne peuvent être achetés que par l'intermédiaire de la compagnie. Toutes les bouteilles de ces vins doivent porter sur l'étiquette et sur le bouchon des marques de la Compagnie des Grands vins.

Déjà des contrefaçons sont arrivées à la Nouvelle-Orléans et du *faux Clos Vougeot* ont été vendus au-dessous du prix auquel M. Ouvrard, SEUL PROPRIETAIRE de ce VIGNOBLE, les livre à la compagnie.

Nul ne peut se procurer ces produits sans l'intermédiaire de la Compagnie des Grands Vins de Bourgogne.

Nouvelle Orléans, 10 septembre 1860. LAFFITTE & DEFFARGE, No 133, rue Royale.

TABAC—15 balles tabac en feuilles de la Havane, à vendre par F. SANCHO, No 229, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

LIQUEURS DU PAYS—150 barils eaux-de-vie, ... X. LAMBERT, No 52, (ancien 62,) rue des Magasins.

☞ Le navire EGLANTINE, capitaine Gleason, venant de Bordeaux, est en déchargement dans le Second District.—Les consignataires sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises dans la Levée. Les marchandises dont les permis n'auront pas été retirés dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics, aux frais et risques de leurs consignataires. C. C. CAVAROC & CO. 17sept

GARDNER SMITH & Co. Encanteurs et Estimateurs,

De propriétés foncières (continuation de la maison J. A. BEARD & Co.) se chargent de ventes, à l'amiable ou à l'encan, de:—*Maisons, Terrains, Habitations, Esclaves, Biens de Succession, Actions de Banque ou autres, Chargements, à toutes par ordre des pardons du port, Cotons ou Marchandises avariées, Meubles, &c.*

GARDNER SMITH, ISAAC T. HART, BENJ. F. LEEFF, J. B. KENDRICK.

3sept—3m

Bi-Sulfite de Chaux.

LE soussigné ayant été nommé agent et fabricant de la manufacture de Bi Sulfite de Chaux de la rue Claiborne, comme successeur de MM Marceau & Ende est prêt à fournir du Bi-Sulfite aussi pur et d'aussi bonne qualité que celle fabriquée par eux. Il sollicite l'appui des planteurs et des négociants.

Les demandes devront être adressées au soussigné, au dépôt de la manufacture, rue Conti, No 21. P. MARCELIN, agent.

14sept—3m

Conservez vos dents! J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN-DENTISTE, 148, rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse.

Les dents sont indispensables à l'homme; sans elles, plus de beauté, plus de voix séduisante, plus de santé. La perte des dents produit l'affaissement des lèvres, les mâchoires se rencontrent et impriment sur le visage d'une personne à la fleur de l'âge le cachet de la vieillesse. Tous ces malheurs sont occasionnés par la négligence et en renvoyant les opérations jusqu'à ce qu'on en souffre. Pourquoi attendre jusqu'au dernier moment quand on peut éviter tout cela en ayant recours à temps au talent d'un habile opérateur?

Consultations en français, en espagnol et en anglais.

A vendre et à louer.

A LOUER—UNE belle maison de résidence située rue du Quartier No 131.

A VENDRE—Deux belles maisons de résidence situées à l'encoignure des rues du Quartier et Bourgogne.

AUSSI—Un lot de terre faisant face au chemin coquillé de Gentilly, touchant au faubourg Darrentel, situé à 4 arpents de la station du chemin de fer Pontchartrain, mesurant 4 arpents de face sur 20 de profondeur—Ensemble les améliorations qui s'y trouvent.

S'adresser à L. & A. LEBEAU, 54, Passage de la Bourse.

Bureau de la compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans. No 111.....RUE DU CANAL.....No 111.

AVIS est donné que conformément à l'article 5 de la charte de cette compagnie, l'élection annuelle de douze directeurs, pour l'année, à partir du cinquième lundi d'octobre prochain, aura lieu, au bureau de la compagnie, LUNDI, 24 septembre 1860, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. W. HINCKS, secrétaire.

Nlle-Orléans, 8 septembre 1860.

Avis de Société.

LES soussignés ont formé une société, pour le commerce en grains en général, sous la raison H. DE MAHY & Co, au No 27, Natchez Alley.

H. DE MAHY, F. ARNAUD, JOS. R. DE MAHY.

Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1860.

Changement de local.

ALVAREZ, FERNANDEZ & Co ont transporté leur MAGASIN de la rue de la Douane, No 45, à la rue VIEILLE LEVÉE, No 52, encoignure Bienville. 11 sep

Terre à vendre au Texas.

1107 ACRES DE TERRE, une partie boisée, ... s'adresser à ALVAREZ FERNANDEZ & Co.

Cigares de la Havane

CONSTAMMENT en mains, un assortiment choisi des meilleures marques suivantes: ... N. & M. RIVAS, Vieille-Levée entre Douane et Bienville.

Maison Meublée. 123.....RUE ROYALE.....123

ENTRE ST LOUIS ET TOULOUSE.

MME E. PRAT annonce respectueusement ... [illegible]

Raffinerie Carondelet ET FABRIQUE DE BISCUITS.

LES soussignés ... [illegible] ... AUGUSTIN & THIBAUT

Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

BUREAU, RUE DU CAMP, No 38. Capital souscrit..........$301,000.

F. GANUCHEAU, Président; AMADEO LANDRY, Vice-Président; A. PICOLET, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

[illegible]

Nlle-Orléans, 1er septembre 1860.

A VENDRE.

La propriété rue Rampart, entre Canal et Common, portant le No ... [illegible]

AUSSI—... CAMILLE LACOSTE, No 290, rue Royale.

184,600 cigares de la Havane de différentes grosseurs et marques ... BORNIO & BROTHER, rue Gravier, No 34.

CIGARETTES—20,000 paquets de cigarettes de la célèbre marque de LA HONRADEZ ... BORNIO & BROTHER, rue Gravier, No 34.

CLOUS—1500 barils clous de Boston, assortis, 4d. à 60 penny, à vendre par ROUSSET & GENIN, 83, rue du Canal, près Chartres.

2000 rouleaux cordes en pitre ... ROUSSET & GENIN, 83, rue du Canal, près Chartres.

Aux Grocers.

REÇU et à vendre à bon marché:—150 douzaines balais ... ROUSSET & GENIN, 83, rue du Canal, près Chartres.

25 barils Tamarins frais, en débarquement. A vendre par CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe.

SUCRE RAFFINÉ—300 barils sucre raffiné, de Lovering, 300 ... E. J. HART & Co, No 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

MAQUEREAUX—40 barils maquereaux No 3, à vendre par E. J. HART & Co, 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

SUCRE de la Havane—200 caisses sucre blanc et sucre jaune de la Havane, en débarquement du steamship Galveston, et à vendre par S. DE VISSER & CO, Rue des Magasins, No 64.

GLACES! GLACES! GLACES!

G. DUPUY

PRÉVIENT le public qu'il a transporté son magasin RUE ROYALE, No 158, encoignure St-Pierre, où l'on fait en ce moment le déballage d'un stock de marchandises de modèles entièrement nouveaux, reçus depuis l'incendie de son ancien établissement. Toutes ces marchandises venant d'être fabriquées sous sa surveillance ... seront de premier choix, double épaisseur.

... [illegible]

Un sacrifice réel et incontestable.

... [illegible]

GRAND DEBALLAGE 191............Rue Royale............192,

Ont l'honneur d'annoncer à leur nombreuse clientèle et au public en général, qu'ils viennent de recevoir par le J. W. Clark, venant de Liverpool—

Un grand assortiment de Selles d'hommes, enfants et pour dames et qu'ils en feront le déballage LUNDI prochain.

... [illegible]

Harnais! Harnais! Harnais!

Par arrangement pris avec les meilleures manufactures de Philadelphie, ils auront constamment en main, des Harnais fins, simples et doubles pour Buggy, Sulki, Ductear, Barouche, pour voiture de famille et publique. Le tout à des prix très modérés.

ATTENDU ... [illegible]

CHAMPAGNE, BORDEAUX, Bourgogne et vins du Rhin.

NOUS avons l'honneur d'annoncer à nos clients, et au public en général, que nous avons été nommés seuls agents à la Nouvelle-Orléans pour la vente des marques de vins suivants: EUGENE CLICQUOT, REIMS, SCHRODER et SCHYLER & Co, BORDEAUX, F. MAREKKLEBER, NUITS, (Côte-d'Or), KIRCHNER & BRAUBURGER, RUDESHEIM, sur le Rhin. M. B. PEPIN & Co, No 20, rue de la Commune.

DEMOCRATIE NATIONALE.

BUREAU DU COMITE EXECUTIF POUR L'ETAT DE LA LOUISIANE, } NOUVELLE-ORLEANS.

POUR PRESIDENT: STEPHEN A. DOUGLAS, DE L'ILLINOIS.

POUR VICE-PRESIDENT: HERSCHEL V. JOHNSON, DE LA GEORGIE.

Electeurs présidentiels:

Premier District—Col. MAUNSEL WHITE, Plaquemines, Electeur. CH. BIENVENU, St-Bernard, Substitut.

Deuxième District—PIERRE SOULÉ, Orléans, Electeur. W. O. MULLEN, Orléans, Substitut.

Troisième District—GUSTAVE LEROY, Jefferson, Electeur. DESIRÉ LEBLANC, Assomption, Substitut.

Quatrième District—J. DUNCAN STUART, Est Bâton-Rouge, Electeur. W. E. WALKER, Livingston, Substitut.

Cinquième District—Hon. JOSHUA BAKER, Ste. Marie, Electeur. W. W. WHITTINGTON, Rapides, Substitut.

Sixième District—Col. N. D. COLEMAN, Madison, Electeur. J. N. T. RICHARDSON, Morehouse, Substitut.

Par ordre du Comité Exécutif pour l'Etat de la Louisiane. G. W. MUNDAY, président. Geo. A. FOSDICK, vice-président. LOUIS DUFAU, secrétaire.

INSTITUTION LAFONT Remparts 53....Bienville 173

CE nouvel établissement d'éducation ouvrira ses cours le 18 septembre courant.

L'enseignement comprend toutes les études classiques depuis les premiers rudiments jusqu'à la philosophie. Il est divisé en deux sections parallèles, l'une anglaise et l'autre française. Le directeur, ancien professeur de l'université Impériale de France, s'est réservé les cours des hautes classes en français; pour les autres, et particulièrement pour la section anglaise, il s'est assuré le concours de professeurs d'un mérite reconnu.

M. H. L. Cole, A. M., L. L. D. ex-professeur de l'Université La, est chargé des cours d'anglais et de mathématiques.

PRIX

Demander des prospectus dans l'établissement et Delaunay, Rice & Co, encoignure rue Carondelet, No 16.

ECOLE PRATIQUE Dirigée par CH CARON, 192 rue Dauphine, entre Ste Anne et Dumaine

METHODE NOUVELLE.

CLASSES DU JOUR de 9 heures du matin à 3 heures du soir—Anglais, Français, Mathématiques, Comptabilité, Dessin linéaire, Histoire et Géographie, Musique instrumentale et vocale.

COURS DU SOIR—Mathématiques, Dessin linéaire, Comptabilité, Musique vocale.

ACADEMIE, 123, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne

CETTE Académie, fondée par M. G. Boyer, va reprendre avec le concours de M. C. Le Prieur, gradué de l'Université de France, sa dixième session. L'Académie, dont la réputation ne s'est jamais démentie, recevra ... [illegible]

INSTITUT St-CHARLES. Greenville, près de Carrollton, La.

MME MACÉ annonce respectueusement aux familles ... [illegible]

Académie Jefferson, Rue Bourbon, No 43, Nlle-Orléans. DIRIGÉE PAR G. J. LORD.

La réouverture de cette institution aura lieu le 3 septembre et la rentrée des classes aura lieu le même jour.

Les parents qui désirent y mettre leurs enfants sont priés de se présenter au commencement de la session.

COLLEGE Rue Dryades, entre Clio et Erato, Dirigé par Charles Lavender.

M. LAVENDER a l'honneur d'annoncer aux familles et à ses élèves que la réouverture des classes aura lieu

Lundi, le 3 septembre.

Pour les Prospectus s'adresser au Collège ou à M. Camus à la Bourse des Citoyens.

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES, Dirigé par Mme DERON, 275.......RUE DAUPHINE.......275.

ON peut, pour plus amples renseignements, se procurer le prospectus à l'établissement, ou chez les principaux libraires.

LION & ANDREE, Coin Bienville et Royale.

VIENNENT de recevoir par les navires ... [illegible]

EN débarquement du navire Samuel Locke arrivé du Havre—... HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31.

HUILE DE LIN—10 barriques et 20 barils en débarquement et à vendre par CUSACHS & OGDEN, encoignure Royale et St-Philippe.

Produits d'Espagne.

En débarquement du brick Destino arrivé de Barcelone: 100 barriques vin rouge de Catalogne très corsé. ... PABLO GELPI & CO, 251 Vieille-Levée.

EN magasin—25 barils vin d'Oporto doux très vieux. ... PABLO GELPI & CO., 251 Vieille-Levée.

ATTENDU incessamment par le navire l'Eglantine de Bordeaux: ... L. CHAUDET, Successeur de B. Talamon, Rue Royale, 147 à 149.

ATTENDU incessamment par le navire John Carver, de Bordeaux: ... L. CHAUDET, Successeur de B. Talamon, Rue Royale 147 à 149.

ATTENDU incessamment par le navire Mount-Vernon de Marseille: ... L. CHAUDET.

EN débarquement du navire Athens, de Bordeaux: ... V. MAIGNAN, 17, rue St-Louis.

Véritables cigares de la Havane.

1,100,000 CIGARES de la Havane, en magasin, comprenant un assortiment choisi de regalia britanica, regalia de Londres, demi regalia, regalia moyens, pagaez, Conchas, Operas, Londres et Minora, des marques Cabanas, Globo, Meridiana, Washington, Rutica, Trovatore, American Flag, Gutierrez, Traviata, Rosedel, Bejucal, et un grand nombre d'autres marques des meilleures fabriques. Elles sont toutes garanties véritables. A vendre par CABALLERO & BASUALDO, No 86, Vieille-Levée, Entre Douane et Bienv.

Jalap.

UN lot en magasin et à vendre par CABALLERO & BASUALDO, No 86 Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

EN débarquement du navire Athens de Bordeaux—21 barriques vinaigre vin blanc de Menière frères—7 balles bouchons No 5, ... L. CHAUDET.

VIN ROUGE ET VIN BLANC—300 caisses vin rouge bon ordinaire; ... FREAU & COUTURIE, Nos 31 et 33 rue Gravier.

Lignes à Pêcher, Hameçons &c.

NOUS invitons nos amis et le public à l'inspection de notre stock d'articles de pêche qui comprend tout ce qu'il y a de nouveau dans cette ligne. Aussi quelques cannes portatives dans les prix de $1 25, $2, $3, $4, $5, $6 chaque.

Tous ces articles seront vendus à des prix exception nels et sont de première qualité. ROUSSET & GENIN, Rue du Canal No 83, près Chartres.

LAFFITTE & DEFFARGE. 133.........RUE ROYALE.........133

OFFRENT à vendre des vins vieux en barriques et en caisses, rouges et blancs, pour l'ordinaire et le dessert, tels que BORDEAUX, CHAMPAGNE, MADERE, une cuvée de BOURGOGNE annoncée.

ATTENDU par le navire "Globe, capitaine Becker, du Havre—53 caisses de 12 bouteilles absinthe, Constant Lecoultre. A vendre par CAMILLE LACOSTE, No 290, Royale, encoignure Dumaine.

EN débarquement du steamship De Soto de New York—

ASPERGES.

6 dous. asperges entières; 4 do de choix; 4 do de 1er choix. A vendre par M. A. CALONGNE, Ancienne maison Ferbos, 246 et 250, rue Royale.

EN débarquement du navire Orphan, arrivé de New-York—100 paniers Champagne Heidsick piper, en rouge et demi bouteilles, à vendre par J. N. CURIEN, 20, rue Toulouse.

Biscuits Cracknel Anglais.

VENANT d'être reçu par le navire Frank Pierce de Liverpool—... DUNTZE & Co., Encoignure Royale et Conti.

Ticket National de l'Union.

POUR PRESIDENT: JOHN BELL, du Tennessee.

POUR VICE-PRESIDENT: EDWARD EVERETT, du Massachusetts

ELECTEURS PRESIDENTIELS POUR LA LOUISIANE.

Premier District Electoral. RIVIERE GARDERE, de St-Bernard, électeur. O. De FERRIET, d'Orléans, substitut.

Deuxième District Electoral. L'HON. RANDELL HUNT, de la N. Orl. électeur. JULES LAVERGNE, de la Nlle-Orléans, substitut.

Troisième District Electoral. CHRISTIAN ROSELIUS, de Jefferson, électeur. DUNCAN S. CAGE, de Terrebonne, substitut.

Quatrième District Electoral. J. O. FUQUA, d'Est Feliciana, électeur. H. M. FAVROT, d'Ouest Bâton-Rouge, substitut.

Cinquième District Electoral. THOMAS H. LEWIS, d'Opelousas, électeur. VALSIN FOURNET, de St-Martin, substitut.

Sixième District Electoral. JOHN RAY, d'Ouachita, électeur. L'HON. B. L. HODGE, de Caddo, substitut.

Chaque votant donne son vote pour SIX ELECTEURS dont chacun doit résider dans un District séparé.

QUARTIER GENERAL Comité Exécutif d'Etat. Parti Constitutionnel de l'Union.

DES MASS MEETINGS auront lieu comme suit, dans toute la ville, avant l'élection présidentielle:

3me District—Place Washington, mercredi, 15 août.
2me " —Place d'Armes, mardi, 4 septembre.
4me " —Place Clay, mercredi, 19 ...
1er " —A la statue de Clay (rue du Canal), mercredi ...
5me " —Place Washington, mercredi, 17 oct.
Rive droite (Alger) samedi, 27 octobre.
1er District—A la statue de Clay (rue du Canal), lundi, 5 novembre.

Des orateurs distingués harangueront ces assemblées. Les différents clubs attachés au Parti Constitutionnel de l'Union de BELL et EVERETT et le public en général sans distinction de parti, sont respectueusement invités à y assister.

Par ordre du comité, M. MUSSON, Président. THOS. CURRY, Secrétaire.

UNION GUARD. DEUXIEME DISTRICT.

Ce club se réunit tous les VENDREDIS SOIR, à 7 heures et demie, dans la salle de bal D'ORLEANS, rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon. Tous ceux qui sont favorables à l'élection de JOHN BELL à la présidence et d'EDWARD EVERETT à la vice-présidence sont invités à assister aux séances et à se joindre au club.

Par ordre, R. D. HUBBARD, Secrétaire.

INSTITUTIONS.

Fondée en 1844.—Incorporée en 1855.

Institution Collégiale de la N. O., OU PENSIONNAT ET EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES, DIRIGÉE PAR Mme Ed. LOCQUET, No 202, rue du Camp.

CET établissement, fondé par Mme Maxway, et dont la haute réputation ne s'est jamais démentie, commencera sa DIX SEPTIEME session le LUNDI, 17 septembre.

... [illegible]

Pensionnat et Externat pour les Jeunes Demoiselles, Sous la direction de Mme CHARPAUX, Rue du Bayou, encoignure Claiborne, NLLE ORLEANS—août 1860.

CETTE maison d'éducation, ... [illegible]

—CONDITIONS—

Les pensionnaires paient, tout compris le blanchissage ... [illegible]

Dissolution de Société.

LA société de commerce existant en cette ville sous la raison de CHAUDET & DESSEINT est dissoute depuis le 15 août dernier par la mort de François Desseint. ... [illegible]

AVIS

LES personnes qui doivent à la société CHAUDET & DESSEINT et celles qui pourraient avoir des réclamations contre ladite société, sont priées de venir régler dans le plus bref délai avec le soussigné, liquidateur de ladite société. Louis CHAUDET, Liquidateur.

Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle-Orléans, 30 août 1860.

AVIS est donné au public que cette Compagnie n'est pas responsable des pertes occasionnées par le feu dans le fret, soit dans le trajet ou aux différentes stations ou dépôts.

Par ordre du Board. R. S. CHARLES secrétaire.

Couvertures de 3 1/2 points.

AYANT reçu par le navire Adelaide Bell, du Havre, un assortiment de nos couvertures françaises, fabriquées spécialement pour l'usage des nègres, nous sommes prêts à remplir toutes les commandes qui nous seront adressées.

Les soins apportés à la fabrication de ces couvertures justifient la réputation dont elles jouissent depuis deux ans. D. H. HOLMES, 135, rue du Canal.

GROSJEAN & BENETEAU,

DONT le magasin a été détruit dans l'incendie du 9 courant, préviennent leurs clients et le public en général, qu'ils ont ouvert provisoirement leur magasin de meubles au No 138, rue ROYALE, entre les rues TOULOUSE et ST-PIERRE, où ils font en ce moment le déballage d'un stock nouveau. Ils sont prêts à recevoir les ordres des marchands commissionnaires comme par le passé. Ils espèrent mériter de plus en plus la bienveillant patronage qu'ils ont su attirer. Toutes leurs marchandises ont été achetées avant l'incendie, ce qui les met à même de les offrir à un prix raisonnable.

HOTEL DES MARCHANDS, A l'encoignure St Charles et Canal, Nouvelle-Orléans.

Le plus agréable et le mieux situé de la ville.

PRIX DE LA PENSION:

Par jour	$2
Par semaine	12
Pour les repas seulement	8 par semaine.

BRET & HALLER, Propriétaires.

AVIS.

LES soussignés préviennent leurs clients ainsi que le public en général, qu'ils ont provisoirement transporté leur magasin rue de la VIEILLE-LEVEE PRES DE L'ENCOIGNURE CONTI. FAURES & NORMAN.

Chemin de fer Illinois Central.

DEUX convois partent de Cairo tous les jours, le matin et le soir, à l'arrivée des convois de la Nlle-Orléans, et se relient directement avec toutes les lignes de l'Est et de l'Ouest.

Pour arriver à New-York..........3 jours et 6 heures.
" Boston..........3 jours et 12 heures.

Pour les tickets pour tout le voyage et les informations, s'adresser au bureau du C. C. de fer de la N. O. de J. et du N., rue du Camp, No 118, et au bureau de la ligne du chemin de fer, rue du Camp, No 61.

W. P. JOHNSON, Agent général pour les passagers, à Chicago. W. R. ARTHUR, Surintendant général à Chicago. B. F. LONGLEY, Agent général au Sud, N. O.

T. BACHELIER, 21 et 23, rue des Ursulines.

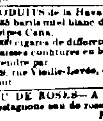

A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'il a reçu, par les derniers arrivages d'Europe, toutes les graines fraîches que la maison a déjà permis à ses correspondants de lui envoyer, et qu'il recevra exactement aussi ces autres graines aussitôt leur maturité.

BEURRE—150 colis beurre Western Reserve, à vendre par GABRIEL PASCAL, No 97, rue Vieille Levée.

Vin rouge

CENT VINGT barriques vin rouge pour familles, en débarquement du navire Fanny Ealer, arrivé de Bordeaux, à vendre par FREAU & COUTURIE, Nos 31 et 33 rue Gravier.

PRODUITS de la Havane—... F. SANCHO, No 229, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

EAU DE ROSES—A vendre par les soussignés—15 estagnons eau de roses. PAUL JUGE & FASSY, No 27, rue St-Louis.

FROMAGE DE LIMBOURG—6 caisses fromage de Limbourg nouveau, en débarquement et à vendre par HENRY VALETON & Co, No 27, 29 et 31 rue Bienville.

HOUBLON—25 balles houblon frais, à vendre par E. J. HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas.

ATTENDU par le navire Jno Carver de Bordeaux—... S. D. GRATIAA & Co, No 56, rue Douane.

SUCRE de la Havane—Sucre blanc, sucre jaune, et sucre brut, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

CIGARES FINS DE LA HAVANE

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages, et offre de vendre, aux plus bas prix du marché, 1,000,000 de cigares de choix, comprenant les célèbres marques suivantes: ... GOMA & MARICH, No 55, rue Tchoupitoulas.

AU PUBLIC. AYA PANA BITTER Manufacturé par J. Chauvet.

NOTRE longue expérience et les travaux incessants auxquels nous nous sommes livrés, nous ont amené à la solution d'un problème hygiénique que nous ne pouvons trop recommander au public.

Dans les climats chauds et malsains, les aliments sont aqueux et privés des sels nutritifs indispensables à leur facile décomposition.

Or personne n'ignore le rôle important que joue l'estomac dans les conditions d'une santé florissante; il est le thermomètre infaillible de l'état du principe vital, qui nous anime; aussi grâce à la science, ses admirables fonctions n'ont plus rien de mystérieux, tout le monde sait qu'un séjour trop prolongé des aliments dans ce viscère, détermine les maladies connues sous le nom de dyspepsie, gastralgie, crampe d'estomac, vomissements, constipation, &c., &c.

Le AYA PANA prévient et combat efficacement, par son admirable composition, toutes les infirmités ci-dessus par une heureuse digestion, il dégage l'estomac, lui donne du ton, ranime l'appétit, et dispose les voies digestives.

Quoique son apparition ne date que d'une année, des milliers de personnes ont recouvré la santé, au moyen de cette précieuse composition.

Que les incrédules, ouvrent trop souvent, trompés par de pompeuses réclames, en fassent l'expérience, et l'Aya Pana sera sûr de son continuel triomphe à l'approche de l'été où les maladies de ce genre répandent avec tant de profusion. Pouvant en être indispensable, parce qu'il neutralise les effets des miasmes.

Les HOTELS, RESTAURANTS et CAFES qui sont désireux de mériter la confiance de leurs clients, doivent être munis de cette infaillible composition qui se prend à toute heure et qui convient à tous les âges.

La vente, en devenant générale et pour satisfaire à toutes les demandes, nous avons établi des dépôts aux adresses ci-dessous:

Nlle-Orléans E. DESCHAMPS, X. LAMBERT. Dépôt général J. CAZAUX, Importateur, rue Vieille-Levée, 73.

Bâton-Rouge: M. GRANARY; Thibodeaux: W. C. HORTON; Avoyelles: Dr DESFOSSER, Napoléonville; J. ROTGE, Donaldsonville; J. GONDRAN, Waterloo; J. ST-GERMAIN; Plaquemines; H. LE BLANC; Mobile: L. LAUNOY.

BITTERS des ARABES

CE cordial dont les effets salutaires ont été si bien appréciés par le public, et qui est une des liqueurs les plus demandées dans les cafés, est en vente dans les maisons suivantes:

Dépôt général: F. SANCHO, 229, Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

Succursales: W. RAYMOND, 71, rue du Camp, M. A. CALONGNE, encoignure Royale et Dumaine, et J. LLAMBIAS enc. Espagne et Casacalvo.

Mélange d'eau et sucre, l'Amer des Arabes forme une boisson très agréable et très rafraîchissante.

JAMES M. PUTNAM Associé de la maison HALL, RODD & PUTNAM, Facteur de Coton et de Sucre, DEPOSITEUR ASSOCIANT-COMMISSIONNAIRE. 1er août—1an No 61, rue Carondelet

Changement de magasin.

EDWARD J. NATTES, marchand commissionnaire, a transporté son magasin du No 38, Vieille-Levée au No 6, rue Tchoupitoulas, encoignure Commune.

INSTALLATIONS POUR GAZ.

HENDERSON & GAINES, 100, RUE DU CANAL.

FONT maintenant l'ouverture d'un assortiment complet d'INSTALLATIONS POUR GAZ, tels que lustres, flambeaux pour cheminées et consoles, etc., provenant des manufactures anglaises, françaises et américaines, aux plus bas prix comme dans les prix plus élevés.

Ces installations, si on le désire, seront faites sans prix additionnels.

PLEYEL, WOLFF & Co. Facteurs de Pianos.

RECOMPENSES OBTENUES. MEDAILLES D'OR AUX EXPOSITIONS DE 1827, 1834, 1839, 1844

Hors de concours en 1849.

Médaille d'honneur à l'exposition universelle en 1855.

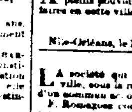

Messieurs PLEYEL, WOLFF & Co ayant eu connaissance que des contrefaçons de leurs instruments se vendaient aux Etats-Unis comme sortant de leurs ateliers rappellent au public que chacun de leurs Pianos est accompagné d'un certificat d'origine portant son numéro d'ordre et leur signature, le seule qui doit être délivré à l'acheteur avec l'instrument.

Nouvelle-Orléans, 27 août 1860.

AVIS.

A DATER du 1er courant, M. A. COUTIN, muni de pleins pouvoirs, est chargé de la gestion de nos affaires en cette ville. BUNOZ, BURLAGE & Co, 24, rue Bienville.

Nlle-Orléans, le 1er septembre 1860.

AVIS.

LA société qui a existé jusqu'à ce jour, dans cette ville, sous la raison ROMAGOSA & MAGI, est dissoute d'un commun accord depuis le 1er du courant.

F. Romagosa continuera le même genre d'affaires en son nom et pour son propre compte, et liquidera les affaires de la maison. Toutes les procurations données par nous et par F. Romagosa sont révoquées.

F. ROMAGOSA, JAYME MAGI.

Nlle-Orléans, 5 juillet 1860.

Changement de domicile.

LOUIS FALK, tailleur, annonce à sa clientèle et au public qu'il a transporté son magasin du No 1.., rue Royale, au No 59, même rue, entre Bienville et Conti.

Demande de blanchisseuse.

ON demande une femme blanchisseuse, repasseuse et qui puisse cuisiner; s'adresser rue de l'Esplanade No 78, 3me District. Une Française serait préférée.

Cigares de la Havane.

300,000 CIGARES de la Havane, en Douane, de toutes grosseurs, telles que—Regalia, Regalia Britanica, Regalia de Londres, Entreactos, Trabucos, Conchas, Millares, &c., des marques les plus recherchées, telles que—Sevillana, Ciudad de Oro, Flor de Morales, Antero, Intimidad, Sultana, &c., à vendre à des prix modérés, par EDWD J. NATTES, Rue Tchoupitoulas, No 6, enc. Commune.

Cigares véritables de la Havane.

J'AI en magasin et à vendre 800,000 cigares de la Havane, à des prix modiques, au gré des acheteurs. EDWD J. NATTES, Rue Tchoupitoulas, No 6, enc. Commune.

Miel.

44 TIERÇONS miel extra de Cuba, en magasin et à vendre par EDWD J. NATTES, Rue Tchoupitoulas, No 6, enc. Commune.

Pitre de Sisal.

30 BALLES, en magasin et à vendre par EDWD J. NATTES, Rue Tchoupitoulas, No 6, enc. Commune.

Miel.

25 BARILS miel extra de Cuba, en magasin et à vendre par EDWD J. NATTES, Rue Tchoupitoulas, No 6, enc. Commune.

Scierie de Brashear-City.

CETTE scierie, située à Brashear-City, est maintenant prête à fournir du cypre de toutes qualités, en quelque quantité que ce soit. Les commandes devront être adressées à la scierie ou aux soussignés, et seront promptement remplies. BLANCHIN & GIRAUD.

Maison à louer.

La grande maison confortable, rue Bourbon, No 282, près Esplanade, convenant à une grande famille. S'adresser à L. DESSOMMES, Rue des Magasins, No 4.

A LOUER.

Une propriété, rue Bourgogne, encoignure Orleans.

Le rez-de-chaussée de la maison No 195, rue St-Louis, encoignure Tremé.

Une maison basse, No 194, rue Tremé, entre St-Louis et Toulouse.

Une maison haute en bois, encoignure Orléans et Derbigny.

Une maison haute en briques, No 251, rue Commune. S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co., Nos 16 et 18, rue St-Louis.

A LOUER.

Le magasin à cinq étages No 70 rue des Magasins, près de l'encoignure Poydras. S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co, Nos 16 et 18 rue St Louis.

MAISON A LOUER.

La maison No 6, Jackson square, bâtisse Pontalba, rue St-Pierre. S'adresser à M. Henry Peychaud, à la Compagnie d'Assurance du Hope, rue du Canal.

A louer, le 1er octobre ou plus tôt, si c'est nécessaire,

Deux maisons neuves, à deux étages, avec toutes les améliorations modernes, y compris gaz, waterworks et maisons à bain. Elles sont situées à l'angle des rues Esplanade et Roman. Egalement, une grande résidence de famille, ayant huit chambres dans la bâtisse principale, une grande cour, jardin. Elle est située sur le chemin du Bayou, entre les rues Claiborne et Derbigny. S'adresser à W. F. CHAPMAN, 20, rue Carondelet, ou Chemin du Bayou, No 287.

ON DEMANDE pour le premier octobre ou plus tôt, une bonne maison basse ayant au moins quatre chambres et une grande cour. La maison doit être située dans le Deuxième District. S'adresser par lettre à R., au bureau de l'ABEILLE.

WHISKY—100 barils de rectifié, à vendre par GABRIEL PASCAL, No 97, rue Vieille Levée.

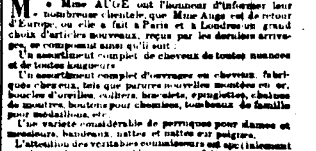

Maison J. Augé, RUE DE CHARTRES, 63, Encoignure Bienville.

M. et Mme AUGÉ ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle, que Mme Augé est de retour d'Europe, où elle a fait à Paris et à Londres un grand choix d'articles nouveaux, reçus par les derniers arrivages, se composant ainsi qu'il suit:

Un assortiment complet de cheveux de toutes nuances et de toutes longueurs.

Un assortiment complet d'ouvrages en cheveux, fabriqués avec des cheveux qui ne sont pas ... [illegible]

Une variété considérable de perruques pour dames et messieurs, bandeaux, nattes et nattes sur peigne.

L'attention des véritables connaisseurs est spécialement appelée sur les incomparables ouvrages faits sur les cheveux; la perfection en est telle que leurs yeux les plus exercés ne pourront s'apercevoir de la substitution de faux au naturel, tant l'illusion est complète.

Parfumeries de Lubin, Violet, Pinaud, Société Hygiénique, etc.

Gants Jouvin à doubles boutons;
Gants de Suède, à deux boutons, à 75 cts la paire.
Peignes d'écaille en tous genres;
Eventails riches, haute nouveauté.
Parures pour bals et théâtres.
Coiffures nouvelles, en fleurs, chenille, velours, ruban et jais.

Ils recommandent de nouveau leur blanc de perle et leur nouvelle composition pour arrêter la chute des cheveux, les faire croître et embellir, si avantageusement appréciée du public.

Salon de coiffure et de fabrication au premier, conduit par les meilleurs artistes d'Europe.

Salon particulier pour la coiffure des dames.

Leçons de coiffure sous la surveillance spéciale de Mme Augé.

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL.—SEPTEMBRE 1860.

SONT invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Boyer, Mme veuve; Bonneville, Marcelin; Boulier, Jean-Baptiste; Brun, François, charpentier, 2; Bouvin, Ambroise; Bixier, Etienne; Brondey; Bourriquet, Jean-François; Bonnet les enfants; Clerc, Jules-Léon; Cassaigne Charles; Cistac, Dominique; Dumoulin, épicier; Dupuy, Henry; Dorsier, Mme veuve; Dumontier, Jean-Marie; Frisey, François-Marie; Graton, Pierre; Gomez, Abraham dit Cadet; Haller, tailleur; Harpe; Joly, Jeanne, Mme, née Bouzon; Lau-Bague, André; Lebrun, Louis; Lepêtre, Emile-François; Lissarde, Bernard-Désiré; Lombard, Joseph, avocat; Larronde dit Bourgnet, Jean; Mesnier, Mme, née Victorine Schaeffer; McKnight, Manuel; Meunier, Henry; Onesti, Simon, tailleur; Perrier, E.; Pagès, Antoine; Pignard, Camille, 3; Pichelouze, Jean Paul; Pasnard, Henri-Charles; Proffit, Mme veuve Schmerber; Queyron, Mme veuve Marguerite Costelon; Robert, Elie; Saboulard, Jean; Savoie, les frères; Seiler, Angélique, Mme; Thomeret, Mme, née Marie Dupont; Turmeau, Stéphanie, Mlle; Vary, Antoine-Remy.

La chancellerie du Consulat de France, située rue Bourbon, No 75, entre celles St-Louis et Conti, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.